

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **88 (1974)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Marie-Madeleine GAUTHIER : *Émaux du Moyen Âge occidental*. Fribourg (Office du Livre), gr. in-4 (25 x 28,5 cm), 1972, 444 p. et 280 illustrations en noir et blanc et 50 planches en couleurs.

Bien que le gros ouvrage de M^{me} Gauthier, *Émaux du Moyen Âge occidental*, traite d'un sujet spécifique très précis, il ne paraît pas possible de laisser passer ici sa parution sous silence.

On ne saurait en effet ignorer une étude qui, pour la première fois, tente d'embrasser un si vaste sujet, lequel, par certains de ses aspects, présente tant d'intérêt pour l'héraldique médiévale.

La présentation de ce livre est des plus somptueuses : la clarté de la mise en page, le nombre et la définition des clichés en noir, la qualité de la reproduction des cinquante planches en couleurs en font une réussite qui a valeur d'exemple. Les idées qui ont présidé à l'élaboration de cette synthèse ne manqueront pas, non plus, d'être méditées : il est en effet trop rare de voir, même pour la période médiévale, un auteur étudier l'Occident médiéval dans son ensemble. Or, ce point de vue permet à l'historien de l'art de parvenir à des conclusions d'une portée sans nul doute plus grande.

Ce serait une singulière trahison que de tenter de résumer dans ce compte rendu les grands courants que l'auteur a mis en évidence, tant les notations sont nombreuses et souvent nouvelles. Aussi me bornerai-je à donner un éclairage en corrélation avec nos préoccupations relatives à l'héraldique médiévale.

On ne saurait tout d'abord ignorer le chapitre introductif sur les techniques de l'émail qui est fort intelligemment présenté. Dans un des premiers chapitres consacrés aux émaux romans, M^{me} Gauthier s'est intéressée à la fameuse plaque de Geoffroy Plantagenet aujourd'hui au Musée du Mans. On sait que « l'émail du Mans » a fait couler beaucoup d'encre mais aucun élément ne permet hélas d'affirmer que cet objet est le produit d'un atelier mançais pas plus du reste que d'infirmer cette hypothèse. En revanche, on ne suivra pas l'auteur lorsqu'il rapproche la plaque de Geoffroy Plantagenet du cénotaphe d'« Eulger », évêque d'Angers, mort en 1146, ou des statues funéraires de Saint Remy de Reims. On lira avec intérêt ce qui est dit de l'« époque 1200 » marquant l'éclatement des ateliers, bien que l'auteur confesse la diffi-

culté qu'il y a à préciser l'origine géographique de bien des pièces. M^{me} Gauthier cependant pense que durant la période suivante, la seconde moitié du XIII^e siècle, les artistes limousins se seraient expatriés à Paris, en Catalogne, en Roussillon et même à Londres. L'auteur attribue à ces ateliers des pièces que l'on jugeait jusqu'alors avoir été fabriquées à Limoges. Ce serait le cas de la tombe de Richard de Valence, comte de Pembroke, mort en 1288, dont seul subsiste de l'ensemble du tombeau le gisant de Guillaume au surcot semé des armes d'Angleterre, de Pembroke et de Lusignan. On regrettera en passant que les descriptions des écus soient, dans ce bel ouvrage, toujours si approximatives. L'auteur a pourtant vu l'aide que pouvait apporter l'héraldique à l'étude de l'émaillerie médiévale. Si certaines de ses affirmations sont judicieuses, d'autres mériteraient cependant d'être nuancées. Ainsi celle-ci : « Une centaine de gemellions, une dizaine de coffrets ou leurs bribes, des chandeliers, des boîtes portent, liées aux scènes courtoises, les écus appartenant aux grands feudataires du royaume, groupés par trois, par quatre, par six, souvent autour de l'écu de France ancien, de France et de Castille, ou d'Angleterre. Des sondages partiels ont tenté d'éclaircir la portée héraldique de ces groupements d'armoiries : les alliances matrimoniales, les rétrospectives généalogiques peuvent commenter les juxtapositions sans pour autant dater avec précision les panoplies actuelles d'écus. Les résultats naguère apparemment acquis sont remis en question, ainsi pour le coffret de Saint Louis au Musée du Louvre et celui dit de Richard de Cornouaille au trésor d'Aix-la-Chapelle, dont on a cru longtemps qu'il fut donné en 1262 par ce prince. »

Ce passage appelle plusieurs observations : si certains objets, et en particulier les gemellions, présentent des assemblages d'écus dont on ne peut encore dire la raison d'être, d'autres doivent cependant être datés avec plus de précision qu'ils ne le sont actuellement et ce précisément grâce à l'étude des armoiries qu'ils portent. Encore faudrait-il se livrer à une étude scientifique de ces écus, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent, la seule tentative citée par M^{me} Gauthier et qui fut effectuée en 1960 pour les gemellions limousins s'étant soldée, faute de méthode et de connaissances, par un échec retentissant. Les deux objets cités par M^{me} Gauthier sont pourtant des exemples de l'utilité que présente l'héraldique pour la datation ou la localisa-

tion des œuvres d'art. La cassette de Saint Louis conservée au Musée du Louvre avait fait, au siècle dernier, l'objet d'une publication de Ganneron. Pendant longtemps ses conclusions ont fait autorité. M. Hervé Pinoteau a repris le problème il y a quelques années et proposé, avec beaucoup de vraisemblance, de préciser la date de fabrication de cet objet grâce à une étude héraldique. De mon côté, j'avais, il y a plus de dix ans, cerné avec une grande précision la date et les circonstances probables de l'exécution du coffret conservé à Aix-la-Chapelle, sur lequel M^{me} Gauthier s'acharne à voir les armes de Richard de Cornouaille, en prenant ce qui n'est qu'une orle de coquilles pour des grenades. Ces exemples, que je limite ici aux seuls objets cités par l'auteur, prouvent, s'il en était besoin que l'héraldique peut être un précieux auxiliaire pour situer les émaux, limousins ou autres. Et on ne pourra que se rallier à cette constatation de M^{me} Gauthier : « Pendant cette période où se codifie le blason, l'émaillerie de Limoges doit apporter un témoignage probablement essentiel sur l'interprétation symbolique des structures sociales et politiques. Il est significatif que, lorsque la langue de l'héraldique aura été constituée, le terme émail désignera les couleurs de l'écu. »

Les héraldistes trouveront dans ce riche et beau livre de nombreux objets d'émail ornés d'armoiries : Ainsi la petite boîte d'or en forme de feuille de lierre dont une face présente disposées en losanges les armes *de gueules à l'aigle bicéphale d'or et de France ancien à la bande d'argent et au lambel de trois pendans de gueules*. Cet objet — sans doute un pendentif ou un reliquaire — évoque l'alliance de Tamar, fille de Nicéphore I^{er} Comnène despote d'Épire avec Philippe de Tarente, second fils de Charles II de Naples. D'autres reliquaires, des calices, des coupes, des cassettes, des bijoux sont revêtus d'écus qui ne sont pas encore tous identifiés avec certitude et mériteraient de retenir notre attention.

Ces remarques pourront paraître bien négatives : seule la lecture de ce magnifique ouvrage permettra de les situer à leur juste place. Il faut dire en effet que l'auteur démontre la prodigieuse mobilité des artisans dont la production dut être très abondante : au XIV^e siècle des émailleurs venus d'Ile-de-France travaillaient à Naples tandis qu'à Avignon, Clément VI attire d'autres artistes de tous les points d'Europe. Ces échanges continuels rendent donc difficiles les identifications des écus qui ornent les objets et on ne reprochera pas à l'auteur de n'avoir pu identifier ces blasons qui peuvent se rapporter à des person-

nages issus de régions fort éloignées des centres de production de ces objets, à fortiori de leurs actuels lieux de conservations.

Bien des notations posent les problèmes de façon nouvelle. Certaines idées de l'auteur seront sans doute consacrées. D'autres méritent un examen plus approfondi : c'est le cas de l'affirmation souvent avancée dans cet ouvrage de la parenté très proche de l'émaillerie et de l'enluminure, et ce dès le XIII^e siècle. Il me semble ainsi que pour une période plus récente, les XIV^e et XV^e siècles, tous les exemples avancés en ce domaine ne soient pas également convaincants, que ces deux disciplines procèdent de techniques et de méthodes différentes et que les rapports soient moins étroits qu'entre les cartons de tapisserie et les vitraux, par exemple. De la même manière, on fera toutes réserves à l'égard de la thèse de l'évolution stylistique de la production limousine au XIII^e siècle : l'examen de la plupart des œuvres présentées par M^{me} Gauthier donne au contraire l'impression d'une permanence dans les formes.

Le livre se termine par un catalogue de près de 260 pièces où les objets sont décrits avec une grande précision et des indications bibliographiques des plus utiles. Ces notices ont été rédigées en vue de leur utilisation par des moyens informatiques.

Les *Emaux du Moyen Age occidental*, livre riche et précieux à maints égards, ne sauraient en tous cas être trop recommandés non seulement aux médiévistes et aux héraldistes mais à tous ceux, spécialistes ou simples curieux, qui s'intéressent à l'histoire de l'art. D'autant que c'est maintenant, sous une forme attrayante, l'ouvrage de base sur ce sujet.

Jean-Bernard de Vairre.

R. VIEL : *Les origines symboliques du blason*. Paris, 1973 (Berg international), in-8, 333 p.

Pourquoi, à un moment donné, l'héraldique est-elle née puis s'est-elle si rapidement développée et répandue dans tous les pays d'Europe occidentale ? C'est assurément une des questions les plus épineuses qui soit. M. Viel a voulu y répondre.

Si son livre ne manquera pas d'enthousiasmer les tenants de l'héraldique « ésotérique », ceux qui ont de cette science une conception plus historique ne pourront cependant pas souscrire à toutes les conclusions et encore moins aux cheminements de la pensée d'un auteur pour qui j'ai, personnellement, beaucoup de sympathie.

Le titre du livre pouvait faire espérer une nouvelle tentative pour cerner, à l'aide de

documents passés au crible d'une critique scientifique, les éléments qui contribuèrent à la naissance du système héraldique européen. Il eut fallu, pour cela, recourir d'abord aux sources. Si ces dernières ont été utilisées, c'est malheureusement trop souvent à travers des ouvrages de dernière main ou de valeur fort diverse et ce, tant en ce qui concerne les textes que les objets cités. Un seul exemple le montrera : l'émail de Geoffroy Plantagenet. L'auteur y voit, comme tant d'autres, le « premier document qui nous soit parvenu sur le blason... Un texte non moins fameux le confirme et le situe dans son contexte : celui du chroniqueur Jean, moine de Marmoutiers ». On sait en effet que Jean Rapiçault a décrit dans l'*Historia Gaufridi ducis Normannorum* la cérémonie d'adoubement de Geoffroy Plantagenet en 1127 par Henri I^{er} d'Angleterre, son futur beau-père. M. Viel — il n'est, hélas, pas le seul — accorde à ce « témoignage » une confiance absolue puisqu'il y voit une « confirmation » des données fournies par l'émail. Il eut été souhaitable d'ajouter à cet égard que le chroniqueur n'est pas contemporain des événements qu'il rapporte. Né vers 1140, il mourut en 1210. Il ne décrit donc pas ce qu'il a vu mais ce qu'il croit que d'autres ont dû voir. On ne manquera pas de s'en souvenir et de rapprocher ce fait du récit — dont parle ailleurs M. Viel sans plus de précision — de la provocation de Guillaume le Conquérant par Geoffroy Martel en 1049. La plus ancienne rédaction, des années 1074 environ (soit vingt-cinq ans après l'événement) ne parle que d'un écu, celle de Wace (avant 1155) dit que cet écu est d'or, la dernière due à Benoit de Sainte Maure (donc de la seconde moitié du XII^e siècle) donne une description détaillée des armes des Plantagenet de l'époque que l'on prête à leur ancêtre... Quant à la plaque elle-même, conservée au Musée du Mans, M. Viel y voit une parenté avec le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers en reprenant les arguments avancés de la prétendue influence qu'aurait pu exercer sur ces œuvres la reine Mathilde. Or l'examen attentif de ces deux émaux montre qu'ils procèdent de traditions iconographiques très différentes.

L'auteur a eu aussi recours aux sceaux, dont on ne peut nier l'intérêt car ils constituent l'une des sources les plus sûres. Les déductions que M. Viel en tire sont parfois très contestables. Le premier sceau de la commune de Rouen est daté de 1170 alors que son style accuse les années 1220-1230 et qu'aucune cire antérieure à cette période n'est connue. Il faut aussi laisser à l'auteur ses interprétations symboliques du nombre des griffes de l'animal que l'on y voit : chaque chiffre ayant pour

certaines une « signification », tous les cas qui se présentent ne manqueront pas de trouver une ingénieuse explication. Quant aux distinctions entre les « panthées », les lions et les léopards sur les représentations figurées à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle sur des sceaux de quelques millimètres de surface, est-il bien sûr que les graveurs de Rouen ou d'ailleurs aient eu véritablement l'intention de différencier des animaux qu'ils n'avaient jamais vus ? Ils s'efforçaient sans doute tout bonnement de restituer au burin les apparences de bêtes dont on leur avait montré des croquis mais qui devaient leur sembler bien fabuleuses.

Si les théories sur les panthées ne reposent sur rien de bien précis, l'affirmation selon laquelle (p. 67) « lorsqu'il aura été christianisé, le lion ne s'opposera plus à l'aigle » est à l'enquerre. Sans doute ne suis-je guère au fait de l'opposition qui a pu exister entre l'aigle et le lion sous l'antiquité ou dans d'autres civilisations. Mais il est certain qu'aux XII^e et XIII^e siècles, l'aigle et le lion ont, en Europe, été ressentis comme des contraires et ce avec une acception politique particulière, mise en évidence d'une façon indéniable par MM. Beelaerts van Blokland et Neubecker¹.

Parfois, en revanche, l'auteur ne semble pas avoir exploité, comme c'était souhaitable, le sens qui s'attachait à certaines représentations héraldiques ou para-héraldiques. Deux planches (p. 88-89) montrent d'une manière neuve, l'association de la panthée (ou du léopard) à l'arbre. Hors l'étude stylistique de cette représentation qui n'était peut-être pas dans le propos de l'auteur, il y avait là matière à une étude sur cet « arbre de vie » qui fut fort en vogue au XIII^e siècle, ainsi que l'attestent de nombreux sceaux, dont ceux des Vergy. Cela aurait pu donner lieu à des recherches et à des comparaisons avec des œuvres moins lointaines que celles de l'Égypte pharaonique. Pour nous, et là les rapprochements avec la sculpture monumentale semblaient s'imposer, le rais d'escarboucle et l'umbo, s'ils ne sont au départ que des renforcements métalliques de l'écu, ont joué aux origines un rôle de support dont des comparaisons typologiques permettraient de préciser l'importance et les limites. M. Pierre Gras avait, dans un domaine très voisin, ouvert la voie par une excellente approche en 1950; il eût été souhaitable qu'on le suive.

Tout cela ne signifie pas qu'il n'y ait rien à retenir du livre de M. Viel : la théorie selon laquelle il propose de retrouver les armes pro-

¹ Ainsi que par ma communication au Congrès d'héraldique de Liège en 1972.

bables d'Henri II est, sans doute, fondée. Ses propos sur les manteaux cosmiques ne sont pas sans clairvoyance et la thèse selon laquelle les armes furent d'abord personnelles avant de s'attacher à la terre mérite d'être considérée avec le plus grand sérieux. L'ouvrage fourmille d'idées et de rapprochements qu'on se gardera de rejeter systématiquement. Plusieurs des documents qu'il a mis en évidence, comme le manuscrit 263 de la Bibliothèque du Mans n'avaient pas été considérés à leur juste valeur jusqu'à maintenant et on ne peut que savoir gré à M. Viel d'en avoir donné des reproductions.

Encore eut-il fallu tenter de les remettre à leur juste place et essayer, avec toutes les précautions qui s'imposaient, de donner une vue plus globale des sources anciennes ainsi que l'a fait, avec un grand bonheur, M. Michel Pastoureau dans sa thèse consacrée au bestiaire héraldique. Ceux qui connaissent la difficulté de ces questions ne devront cependant pas négliger la lecture de ces *Origines symboliques du blason* qu'a étudiées de manière contestable mais toujours attachante M. Robert Viel.

Jean-Bernard de Vairre.

N. DENHOLM-YOUNG : *History and Heraldry 1254 to 1310. A study of the historical value of the rolls of arms.* Oxford (Clarendon Press), 1965, in-8, 182 p.

On ne peut que regretter la méconnaissance qu'ont trop d'érudits continentaux d'ouvrages publiés aux Etats-Unis ou en Angleterre. Il serait malheureux qu'il en soit ainsi du livre de M. Denholm-Young. Comme son titre l'indique, il s'agit d'une recherche sur l'origine et l'usage des rôles manuscrits du XIII^e siècle conservés en Angleterre. L'intérêt sociologique des armoriaux a été trop souvent dédaigné et l'auteur, qui était historien avant d'être héraldiste, a tenté d'exploiter ces matériaux.

Son livre contient nombre de notations intéressantes. Sur les hérauts d'armes par exemple, des textes peu connus permettent d'accroître nos connaissances sur leur existence aux XIII^e et XIV^e siècles. Ainsi un document relatif à la fête des cygnes en 1306 prouve l'existence de la royauté d'armes de Champagne à cette date. Une citation d'Heminburgh — en dépit du fait que ce chroniqueur écrivait un demi-siècle après l'événement — était, pour le XIII^e, une théorie, chère à Paul Adam, puisqu'elle mentionne un certain « Nicholas Barbitonsor qui expertus erat in cognicione armorum » lequel permit

à Simon de Montfort, avant la bataille d'Evesham, de reconnaître les « marques » (insignia) des forces royales.

M. Denholm-Young examine successivement les plus notables des nombreux armoriaux conservés en Angleterre. Souvent avec bonheur. A propos du *Herald*, il note que c'est le premier où apparaissent à côté des armes de chevaliers, celles de héros de romans et ne manque pas de souligner que c'est à l'époque même où ce rôle fut rédigé que le culte arthurien atteint son apogée. On notera cependant que le *Herald* donne la description des armes de nombreux souverains étrangers, comme le roi d'Arménie. S'il est exact que ce dernier envoya en 1277 des ambassadeurs à Londres, le blasonnement des armes de dynastes lointains passait jusqu'à maintenant pour être une caractéristique des armoriaux postérieurs au dernier quart du XIV^e siècle. Ce point mériterait d'être étudié avec soin et on ne pourra auparavant exclure, pour des rôles comme le *Herald*, la possibilité d'interpolations. L'armorial français Le Breton encore inédit est un armorial original de la fin du XIII^e siècle qui présente nombre d'écus de souverains étrangers, ou de personnages de légende, tel le « Prêtre Jean ». Or un examen attentif m'a prouvé que ces peintures avaient surchargé, au XV^e siècle, des écus de chevaliers moins illustres. Alors, que dire d'armoriaux qui ne nous sont connus que par des copies de la fin du XVI^e siècle!

Le *Camden* est, quant à lui, un des rares originaux parvenus jusqu'à nous. Il se présente comme un rôle peint au dos duquel les blasonnements figurent en français. M. Wagner jugeait ces derniers un peu plus récents. M. Denholm-Young les croit contemporains, « l'écriture anglaise accusant, à la fin du XIII^e, un certain retard sur l'écriture alors en usage dans la France septentrionale ». S'il est hasardeux de trancher dans ce cas précis, il faut noter l'intérêt de plusieurs remarques paléographiques de l'auteur à propos de ce manuscrit ou de quelques autres (*Dering*). L'auteur souligne que le *Camden* est le seul à mentionner « sire Aufons » (Alfonso, fils aîné d'Edouard I^{er}, né en 1273, mort en 1284). Et de noter le fait que, très jeune, il eut des armoiries et ce bien avant son adoubement. Sur le continent — et il y a très peu de raisons pour qu'il en ait été autrement en Angleterre — de jeunes écuyers usaient de sceaux héraldiques à la même époque, et si, après leur accession à la chevalerie, certaines coutumes leur imposaient de modifier leurs sceaux, rien ne restreignait leur capacité héraldique. On est donc surpris de cette remarque de M. Denholm-Young. On l'est encore plus à la lecture

des deux autres affirmations qui lui sont connexes : la surprise manifestée devant la présence d'un lambel d'azur sur les armes d'Edward de Caernarvon vers 1297-1300 (p. 62) et la constatation de l'usage de cette pièce non seulement à la fin du XIII^e siècle mais même dès 1252 (p. 119). Or on sait que le lambel était déjà employé comme brisure dès 1190 et qu'une trentaine d'exemples en sont connus avant 1225...

En revanche, l'hypothèse selon laquelle le *Fitzwilliam* serait une énumération basée sur les listes de garde du château de Douvres ne manque pas d'intérêt. Selon l'auteur, le rôle *St-George* est, lui, lié de très près au pays de Galles et il aurait été dressé pour Roger Mortimer II (1237-1282) ou un de ses parents. Et M. Denholm-Young de remarquer que les chroniques galloises débutaient souvent par des généalogies fabuleuses remontant à Brutus et que, de la même manière, les rôles gallois contiennent les armes de ces héros légendaires ou de héros mythiques, ce qui n'est pas le cas des recueils des comtés limitrophes de la frontière écossaise. De cette dernière région est le *Collin* dont la partie originale fut sans doute compilée pour sir Robert Clifford à une date que l'auteur parvient à cerner entre le 25 août et le 15 septembre 1296.

Il serait trop long de rendre compte ici de toutes les remarques et déductions de l'auteur qui apporte par ailleurs à des lecteurs continentaux d'intéressantes précisions sur des institutions typiquement anglaises.

Pour toutes ces raisons le livre de M. Denholm-Young mérite de retenir notre attention.

Jean-Bernard de Vaivre.

Helmut NAUMANN: *Der Werdegang des Kaiserstuhler Wappens*. Herausgegeben von der Gemeinde Kaiserstuhl (Kt. Aargau), 1972. 70 Seiten A 5.

Zu den angenehmen Überraschungen, die dem geschichtsfreudigen Heraldiker von Zeit zu Zeit auf seinen Schreibtisch flattern und ihn vom ersten bis zum letzten Satz fesseln, gehören zweifellos die Untersuchungen von Dr. Helmut Naumann über das Wappen von Kaiserstuhl. Fast zufällig hat sich hier ein Historiker und Germanist auf das Gebiet der Wappen und Siegel begeben, das ihm vordem fremd war, ihn dann aber endgültig in seinen Bann gezogen und ihm eine aussergewöhnliche Arbeit abverlangt hat. Der in Tecklenburg tätige Autor hat sich für seine

Freizeit ein Studiengebiet ausgewählt, welches mit « Wort und Sache STUHL » überschrieben werden muss. Ihn interessierten also Bischofsthron und Gerichtsorte, Glockenstühle und Chairmen (Vorsitzende eines politischen oder wirtschaftlichen Gremiums). Unter anderem reizten ihn die mit Stuhl gebildeten Ortsnamen wie Stuhlweisenburg, Landstuhl, Stühlingen oder Kaiserstuhl, gleichgültig ob es sich bei letzterem um das Gebirge im Breisgau, das Städtchen im Aargau, das Dorf am Fusse des Brünig oder den Berg südlich des Vierwaldstätter-Sees handelt. Da Dr. Naumann die Entstehung des Stadtnamens erforschen wollte, musste er sich mit dem ersten Träger dieses Namens, dem Freiherrn Rudolf von Kaiserstuhl befassen. Er wollte das Unmögliche versuchen und etwas über den geistigen Habitus dieses Mannes erfahren, der vor 700 Jahren gelebt hat. So beschäftigte er sich mit dessen Besitzverhältnissen und politischen Neigungen, ging seiner Gründungsabsicht und seinen Rechtsstreitigkeiten nach, konnte seinen Vater ausfindig machen und nahm ihm die angedichtete Tochter wieder weg. Und dann gab es von diesem Manne ein Siegel, dessen Schildbild ziemlich genau von der Mitte des rechten Randes aus zu acht Plätzen geständert ist. Konnte man dieses Wappen zum Reden bringen, auch wenn es kein redendes Wappen war ?

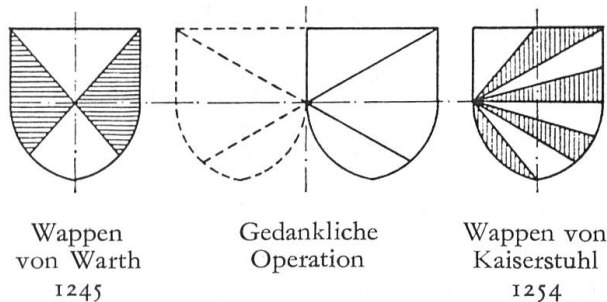
Dieser Aufgabe hat sich der Autor während 10 Jahren gewidmet, wobei es ihm das hübsche Nest am Rhein sehr schwer gemacht und seine Geheimnisse nur nach langen Mühen preisgegeben hat. Vorerst mussten sämtliche bekannten Wappenzeugnisse auf Siegeln, Glasscheiben, Holztafeln, an Hausfassaden und Türbögen, in Wappenbüchern usw. gesammelt werden. Die auffindbaren Variationen sind widersprüchlich, und die Zeugnisse erscheinen in verschiedener Gestaltung. Gemeinsam ist nur der seitliche Ständer zu mehreren Plätzen. Die Zahl der Plätze schwankt aber zwischen fünf und acht; die Ständerung geht manchmal vom rechten, manchmal vom linken Schildrande aus, einmal vom Oberwinkel, dann wieder von niedrigeren Punkten des Randes, oder berührt diesen überhaupt nicht. Bei der Wappenscheibe von 1599 in der Stadtkirche kann man sich sogar die Frage stellen, ob der oberste Platz als durch die Ständerung entstanden oder als selbständiges Schildhaupt gemeint sei. Seitdem die Farben der Plätze bezeugt sind, steht der blau-rote Wappentypus dem weiss-roten gegenüber, wobei Unklarheit über den Beginn der Farbfolge mit Blau, Rot oder Weiss besteht.

Damit unter diesen denkbar komplizierten Voraussetzungen die Entwicklung des Wappens überhaupt aufgezeigt und die Reihe der 44 Denkmäler verglichen werden konnte, hat der Autor jedes vorgefundene Wappen in einen zeitlosen « Normal »-Schild übertragen, damit sichtbar werden soll, welche Vorstellung von diesem Wappen hinter der jeweiligen zeitgebundenen Stilisierung steckt. Dieses Verfahren kann gefährlich sein, denn jede dieser Nachzeichnungen reduziert und ergänzt zugleich, sie hat somit einen fiktiven Charakter und ist bereits eine Interpretation des wirklichen Zeugnisses. Dessen ungeachtet war es wohl der richtige und notwendige Weg, um Klarheit in das bisherige Dunkel zu bringen, und der Verfasser hat auch richtig erkannt, dass nicht allen vorliegenden Darstellungen die gleiche Beweiskraft zukommt. Er unterscheidet methodisch zwischen primären und sekundären Zeugnissen und erkennt in Fällen widersprüchlicher Aussagen den primären Quellen den Vorrang zu. Unter diesen sind alle Darstellungen zu verstehen, in denen eine wappenführende Person oder Personengruppe ihr Zeichen selbst zur Schau stellt, sei es in Siegeln und Münzen, an Häuserfassaden und Portalen oder in Kabinettscheiben. Alle übrigen Quellen sind sekundär.

Die Ergebnisse, zu denen Dr. Naumann gelangt, sind interessant und bemerkenswert. Das Wappen der Freiherren von Kaiserstuhl ist nicht identisch mit demjenigen der Stadt und späteren Gemeinde Kaiserstuhl (seit 1803). Selbst ein so gewiegter Kenner wie Walter Merz erlag dem Irrtum, die beiden Wappen gleichzusetzen, obschon er verschiedene seitenverkehrte Darstellungen korrigierte, welche den Zeichnern durch die Unkenntnis der Sitte der heraldischen Courtoisie unterlaufen waren (Zuneigung des heraldisch rechten Schildes bei paarweiser Zeichnung zweier gleichwertiger Wappen). Wohl hat sich die Stadt Kaiserstuhl, als sie im 15. Jahrhundert oder schon früher ihr schmückendes und repräsentierendes Zeichen annahm, an das ältere Wappen des stadtgründenden Freiherrenhauses angelehnt, es aber nicht einfach übernommen. Wahrscheinlich erfolgte die Entlehnung über ein zu vermutendes Stadtbanner, wobei die Bürgerschaft das Adelswappen in zweifacher Hinsicht abgewandelt hat. Einmal verringerte man die Zahl der Plätze des seitlichen Ständers von acht auf sechs, was von der Sache her nahelag. Unabhängig davon und viel früher (zwischen 1305 und 1356) war ein Glied innerhalb des wappenführenden Geschlechts selbst zu der gleichen Differenzierung ge-

kommen, wovon die späteren Heraldiker aber keine Notiz nahmen. Dann erfolgte eine zweite Abwandlung bezüglich der Farben, die noch aufschlussreicher ist. Während das freiherrliche Wappen nach heraldischer Grundregel eine Farbe (Rot) und ein Metall (Silber bzw. Weiss) abwechselnd verwendete, setzte sich die Bürgerschaft Kaiserstuhls bewusst darüber hinweg, indem sie ihrem Schild anstelle des Metalls eine zweite Farbe einfügte, nämlich Blau. Das freundschaftliche Einvernehmen mit der Stadt Stein am Rhein, die seit 1530 nachweisbar einen von Blau und Rot gespaltenen Schild führte, dürfte für die Farbenwahl mitbestimmend gewesen sein. Wir können uns der Meinung des Autors anschließen, wenn er aufgrund historischer Überlegungen die Farbe Blau im Kaiserstuhler Wappen wie im Falle Steins am Rhein als einen Niederschlag des Zürcher Einflusses versteht.

Abschliessend geht der Verfasser der Frage nach der Herkunft des Wappens der Freiherren von Kaiserstuhl nach. Der Ertrag des langen Forschungsweges findet hier seinen eigentlichen Niederschlag. Er war nur möglich durch die vorausgegangenen historisch-genealogischen Forschungen (Helmut Naumann, Kaiserstuhl. Die Herkunft eines Stadtnamens, in: Zeitschrift zur Geschichte des Oberrheins 116, 1968), die ergaben, dass der Stadtgründer Rudolf von Kaiserstuhl ein Abkömmling eines unter anderem Namen erscheinenden Geschlechtes war, nämlich ein Sohn Arnolds II. von Wart. Vom Wappen Arnolds II. ist kein primäres Zeugnis erhalten, erst von seinem anderen Sohne Jakob I. von Wart, dem Bruder Rudolfs von Kaiserstuhl, welcher 1245 mit einem schräg gevierten Schildesiegel bezeugt ist. Offensichtlich wollte Rudolf der Beginner einer neuen Linie sein und nahm nicht nur einen neuen Geschlechtsnamen an, sondern änderte auch das Wappenbild, und zwar auf geometrische Weise, wie es bei einer Schildteilung nicht anders möglich ist. Durch eine gedankliche Operation variierte er den gevierten Schild seines Bruders — vielleicht schon seines Vaters — wie folgt:



Dr. Naumann schreibt dazu: « Die vier Plätze des Wart'schen Schildes wurden durch ein darübergelegtes Linienkreuz halbiert, so dass aus ihnen acht Ständer entstanden. Dieses Bild wurde auf zwei Schilde auseinandergezogen, von ihnen wurde der hintere zur Grundlage des neuen Wappens genommen: Aus der Hälfte wurde ein neues Ganzes gemacht. Die durch die Teilung gewonnene Zahl von acht Plätzen aber wurde beibehalten, so dass ein Wappen entstand, bei dessen Gestaltung sich spielerische Phantasie und den Zeitgenossen vertraute Grundsätze, bewusste Abwandlung und Erinnerung an die Herkunft das Gleichgewicht halten. » Wenn das Wart'sche Wappen wahrscheinlich schon damals weiss-blau und Rudolfs Schild weiss-rot war, dann liegt hier ein Fall des oft bezugten Wechsels der Tingierung vor, der zur Unterscheidung verschiedener Glieder oder Linien desselben Geschlechtes üblich war und der im Hause der Kiburger Grafen, zu deren nächstem Umkreis die Freiherren von Wart gehörten, schon im 12. Jahrhundert angewandt wurde. Das Ganze bleibt selbstverständlich eine Hypothese, aber eine so frappante und einleuchtende, dass es schwer fällt, nicht daran zu glauben. Rein geometrisch hätte sich Rudolf mit seinem seitlichen Ständer auch nur auf 4 Plätze festlegen können, wie sie sich bei der einfachen Spaltung des schräg gevierten Schildes von Wart ergeben. Die Erhöhung der Zahl der Plätze oder der gemeinen Figuren vom Vater auf den Sohn ist aber verschiedentlich zu beobachten, beispielsweise auch im Wappenbüchlein der Pfisterzunft in Luzern vom Jahre 1408, der ältesten Sammlung von Handwerkerwappen. Der Dreiberg eines Schildners wurde von dessen älteren Sohn auf sechs und vom jüngeren Sohn auf vier erhöht. Die acht Plätze Rudolfs von Kaiserstuhl dürften zur Annahme berechtigen, dass schon dessen Vater den schräg gevierten Schild geführt hat.

Die beschriebene Arbeit wird von jedem Heraldiker mit Genuss gelesen werden. Sie ist ein Musterbeispiel dafür, wie erst durch das Studium der Orts- und Personengeschichte neue Erkenntnisse für die Heraldik zutage gefördert werden können. Das mit zwei prächtigen Farbtafeln und vielen Abbildungen schwarz-weiss sowie zweifarbigem Zeichnungen versehene Büchlein kann zum bescheidenen Preis von Fr. 6.— direkt von der Gemeindekanzlei Kaiserstuhl, CH-8434 Kaiserstuhl bezogen werden.

J. M. Galliker.

R. PINCHES & A. WOOD: *A European armorial, An armorial of knights of the Golden Fleece and 15th century Europe from a contemporary manuscript. With an introduction to Polish heraldry by Bernard J. Klec-Pilewski.* Londres (Heraldry Today), 1971, in-8, 222 p.

Le recueil que les hérauldistes ont coutume de nommer grand armorial équestre de la Toison d'Or est un des plus beaux manuscrits héraldiques du XV^e siècle parvenu jusqu'à nous. Son intérêt n'avait pas manqué d'attirer l'attention des érudits et Loredan Larchey en a donné une édition à la fin du siècle dernier qui a beaucoup contribué à la renommée de cet armorial. La publication en couleurs de L. Larchey a rendu bien des services, en dépit d'insuffisances notables: ainsi, malgré les dimensions de son livre — bien supérieures à celles du manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris — le détail de menues brisures ou surbrisures n'apparaît pas toujours et les identifications auraient gagné à être étayées sur des documents contemporains. Mais le principal reproche que l'on pouvait faire à l'édition Larchey était d'être devenue aujourd'hui introuvable. C'est pour cette raison que M^{me} Pinches et M. Wood ont jugé souhaitable de donner une nouvelle édition de cet armorial qui donne les armes de personnages issus d'une grande partie de l'Europe.

Malgré ce que dit le titre de ce récent ouvrage, il ne s'agit pas à proprement parler d'une édition du manuscrit de l'Arsenal mais plutôt d'une réédition plus ou moins avouée de la publication de Larchey. Sans doute cinq planches hors texte sont-elles des photographies en couleurs de quelques figures équestres du ms. 4150 (le roi de Castille, l'Empereur, le duc de Bourgogne, Jean de la Tremoille, Thibaud de Neufchatel), mais les cinquante-six autres illustrations ne sont que des reproductions de dessins exécutés par Larchey soit, en ce qui concerne les pages d'écus de la partie « européenne » pour son édition précitée de l'Armorial, soit, en ce qui concerne les figures équestres pour son excellente petite brochure qu'il avait intitulée *Costumes vrais*. Ces dernières figures se prêtaient tout à fait à la réimpression et le résultat n'est pas mauvais.

Mais on s'explique mal pourquoi les « auteurs » ont cru devoir n'éditer qu'une partie du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal auquel ils se sont référé jusque dans le titre: Plus d'une vingtaine de figures équestres — notamment celles des grands électeurs ecclésiastiques — n'ont ainsi pas trouvé grâce à leurs yeux. Les auteurs anglais ont fait précéder le tout d'une introduction.

Un court chapitre traite du manuscrit : on aurait pu y tenter un essai de codicologie ou, au moins, quelques comparaisons avec les manuscrits analogues encore conservés en original ou en copie. Quant à la notice sur l'auteur du manuscrit, elle ne fait que résumer des données anciennes : on ne peut qu'y regretter l'absence de toute mention (comme d'ailleurs dans la bibliographie dont le choix des titres est contestable), d'études sérieuses récentes, voire anciennes comme celle que René de Belleval a consacré à Jean Le Fèvre de Saint Remy. Pour ce qui est enfin des identifications, elles sont aussi simplistes qu'il est possible. Il sera donc toujours nécessaire de se reporter à l'édition de Loredan Larchey.

La hâte manifeste avec laquelle cet *European Armorial* a été rédigé ne peut que faire espérer une édition véritablement scientifique d'un manuscrit exceptionnel. Ce n'était sans doute pas le propos des auteurs qui désiraient mettre à la portée d'un large public un recueil d'armoiries européennes datant du Moyen Age. Force est de constater que leur tentative n'est pas une réussite.

Jean-Bernard de Vaivre.

Heraldika, bulletin pro základní vedy historické. — Bulletin für historische Grundwissenschaften, Jahrgang 1973-VI, Nr. 1. Herausgegeben vom Museum für den Goldbau und dem Stadtrat in Jilová bei Prag. 16 S.

Die neulich erschienene Nummer der für verwandte Wissensgebiete — zumal für die Münzkunde — interessanten Zeitschrift weist vor allem zwei wissenswerte Beiträge auf. Ein biographischer Artikel schildert die ideengeschichtlich bedeutende Gestalt jenes Herrn aus dem Hause von Seydlitz, welcher wohl vertrauter Freund und Jünger des Magisters Hus war, doch als dieser bei Konstanz verbrannt wurde, im nachfolgenden Bürgerkrieg auf die königliche Seite trat und im Kampf gegen die revolutionären Hussiten fiel. Zwei Buchrezensionen behandeln ein neues Werk böhmischer Burgenkunde von Dobroslava Mencl, und das neue *Genealogische Handbuch erloschener böhmischer Herrenstandsfamilien* von Roman Procházka, Verlag Degener.

Karl Schwarzenberg.

Archivum augustanum, vol. VI, 1973, Aoste, Imprimerie I.T.L.A. Etudes de l'histoire valdotaine publiées par les soins des Archives historiques régionales.

Sous l'active direction du professeur Lin Colliard, directeur des Archives historiques

régionales de la vallée d'Aoste, cette publication annuelle ou presque (depuis 1968, six volumes ont déjà paru) s'est donné pour tâche de mettre à disposition des historiens et amis de l'histoire une collection de sources concernant le passé valdotain, des inventaires d'archives, des études sur les grandes maisons qui ont joué un rôle dans le pays et une bibliographie historique de la vallée. Ainsi, dans les cinq premiers volumes, parmi d'autres, d'importants travaux ont été consacrés à la maison de Challant, chroniques de ses personnages successifs par Pierre du Bois (XVI^e siècle), Vigilio Vescovi (1610-1678) ou Lin Colliard, ou de la maison de Vallaise, inventaire de ses titres et testaments (1202-1758). Ces races puissantes ont eu de nombreuses relations familiales ou féodales avec les pays voisins : Piémont, Savoie, France ou Suisse; leur intérêt dépasse largement les frontières de l'ancien duché d'Aoste.

Dès 1973, la formule d'*Archivum augustanum* s'élargit par la publication de la production historique valdotaine, études, essais, notes et documents, miscelles, bibliographie régionale. Dans ce sixième volume, M^{me} Fiorella Fiorucci présente les fresques gothiques tardives de la vallée et M. Orphée Zanolli étudie la vie administrative de la Communauté de Perloz et Lillianes durant un siècle (1614-1713).

La Bibliothèque de l'*Archivum augustanum*, volume distinct, accueillera dorénavant les éditions de sources, inventaires d'archives, etc.

Olivier Clottu.

Le renouveau des armoiries municipales en Slovaquie à propos de deux monographies héraldiques récentes

Le renouveau de l'héraldique municipale et territoriale poursuit un progrès notable dans l'Est européen. Si les compositions roumaines s'inspirent de l'imagerie d'un réalisme socialiste, la Hongrie se partage entre traditions et innovations hardies. Le pays où le style, le goût et l'esprit de l'inspiration restent les plus proches des grands courants de l'héraldique universelle, est sans nul doute la Tchécoslovaquie. Les compositions d'armoiries municipales de J. Louda débordent largement les frontières et sont bien connues en Europe occidentale¹, celles de Josef Novák, membre associé de l'Académie internatio-

¹ LOUDA, Jiri : *Europäische Städtewappen*, Genesis-Verlagsanstalt, Balzers, 1969.

nale d'héraldique, font autorité pour la Slovaquie² et s'honorent d'une série de reconstitutions historiques qui ne négligent pour autant les exigences contemporaines de la création héraldique.

Il faut dorénavant ajouter un troisième nom à cette équipe, celui du jeune Péter Püspöki Nagy qui publie en 1973 sa seconde monographie d'armoiries municipales. La première déjà, parue en 1970 au sujet de la ville de Dunaszerdahely (*Dunajská Streda*), a suscité de l'intérêt par sa belle qualité³ (fig. 1).



Fig. 1

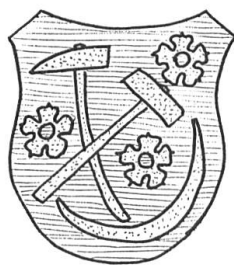


Fig. 2

Le statut urbain étant d'acquisition récente, il s'est agi d'une création nouvelle. Ajoutons aussi qu'elle unissait à un goût parfait un esprit conçu dans le respect des secrets du métier d'héraldiste.

Après un intervalle de trois ans, M. Püspöki Nagy vient de publier les armoiries rénovées de la ville de Rozsnyó (Rosenau, *Roznava*)⁴. Elles sont une reconstitution des armoiries ancestrales de cette ville minière fondée par des colons allemands, privilégiée par les rois de Hongrie se trouvant depuis 1920 en Slovaquie. La délicate composition ancienne fut judicieusement dégagée de la nuit des temps. Ses éléments constitutifs ont, certes, survécu aux aléas d'une histoire très mouvementée; la composition enlisée dans les lourdeurs du baroque fut plus tard altérée par le rationalisme du XIX^e siècle. A la suite de l'étude approfondie de M. Püspöki Nagy, la poésie gothique de l'héraldique vivante reprend corps sous nos yeux. Elle procure autant de plaisir à l'héraldiste, à l'historien, au sociologue qu'au spécialiste des beaux-arts. L'es-

² NOVÁK, Jozef : *Mestské a obecné erby* (Armoiries municipales et communales), Slovenska Archívna Správa, Bratislava, 1967; même auteur : *Erby našich miest* (Les armoiries de nos villes), Mladé Letá, Bratislava, 1970.

³ PÜSPÖKI NAGY, Péter : *Dunaszerdahely város címere* (Les armoiries de la ville de Dunaszerdahely), Dunaszerdahely, 1970; 64 p., avec 9 illustrations dont 5 en couleurs.

⁴ PÜSPÖKI NAGY, Péter : *Rozsnyó város címere* (Les armoiries de la ville de Rozsnyó), Bratislava, 1973, 112 p., avec 30 illustrations dont 16 en couleurs.

prit d'une ville médiévale y palpité dans une harmonieuse composition qui réunit les roses, — élément « parlant » faisant allusion au nom de *Rosenau*, — les instruments miniers et le signe cosmique du croissant, symbole d'une « croissance économique », pris dans le sens socialiste du terme.

Le Conseil municipal s'est fait honneur en consacrant officiellement le 3 avril 1973, cette belle composition, tout comme l'avait déjà fait le 19 décembre 1969 Dunaszerdahely pour la sienne.

M. Püspöki Nagy annonce trois projets en cours d'exécution sur les armoiries municipales des villes de Párkány (*Parkan*), de Zseléz (*Zeliz*) et d'Ipolyság (*Saby*). Nous nous réjouissons de cet heureux renouveau qui verse une nouvelle preuve au dossier de l'universalisme de la « pensée héraldique », expression visualisée d'un contenu social propre aux structures psychologiques de l'homme.

S. de Vajay.

Joseph-César PERRIN: *Inventaire des Archives des Challant*. Tome I. Bibliothèque de l'Archivum augustanum. Archives historiques régionales, Aoste, 1974.

La plus importante des maisons valdoitaines, celle de Challant, apparaît en 1100 avec Boson, vicomte d'Aoste. Ebal de Challant échange le vicomté d'Aoste en 1295 avec le comte Amédée V de Savoie contre plusieurs seigneuries; il est le plus puissant féodal de la vallée. La famille arrive à son apogée avec René, comte de Challant, baron d'Aymaville et de Bauffremont, seigneur souverain de Valangin et seigneur de nombreux autres lieux, maréchal de Savoie (1527), lieutenant général des Etats de Savoie (1553), grand-bailli et lieutenant général du duché d'Aoste. Il meurt en 1565, ayant désigné sa fille Isabelle comme héritière universelle et statué que le fils aîné de celle-ci deviendra comte de Challant. Le comté de Challant passa ainsi aux Madrutz (1565-1658), Lenoncourt (1659-1693) puis Balestrino (1693-1696). Les autres membres de la famille de Challant intentèrent un procès dès 1556 aux descendants de René de Challant, arguant que, selon la coutume d'Aoste, les fiefs nobles ne pouvaient se transmettre en ligne féminine. Ils gagnèrent ce procès en 1696, après cent trente ans, complètement ruinés. La maison de Challant s'éteignit en 1806.

A la mort de son père, Isabelle de Challant fit faire (1565) un inventaire de tous ses biens et titres. Les archives actuelles des Challant,

passées par héritage aux comtes Passerin d'Entrèves, ont été rachetées en 1970 par l'Administration régionale de la vallée d'Aoste et reclassées. A la suite de la malice des temps, des destructions et des dispersions, elles ne comportent aujourd'hui qu'environ le quart de ce qui avait été répertorié en 1565. Ce qui reste est encore très important et d'un grand intérêt. Parmi les planches qui illustrent ce volume de 541 pages, signalons pour le sigillographe les photographies des beaux sceaux d'Aymon de Challant, vicomte d'Aoste, 1273, à l'aigle de la vicomté d'Aoste, et d'Ebal de Challant, vicomte d'Aoste, 1283, au chef, à la devise brochante.

Olivier Clottu.

General-Register Wappenführender Geschlechter. Gesamtgestaltung Alfred Dochtermann unter Mitwirkung von Kurt Feuerstein und Waltraud Steck. Verlag Wappenarchiv Dochtermann, Stuttgart-Degerloch, 158 Seiten. Band 1.

Aus dem etwas unglücklich gewählten Titel des Buches könnte man schliessen, dass es sich um ein Gesamtregister der in bisher 21 Bänden der « Wappenrolle Dochtermann » veröffentlichten, überwiegend bürgerlichen und neuangenenommenen Geschlechterwappen handelt. Das ist aber nicht der Fall, denn dieser Band soll den ersten einer neuen Bücherreihe des Wappenarchivs Dochtermann darstellen und könnte am besten als ein Versuch zu einem deutschen « Who is Who » der (bürgerlichen) wappenführenden Geschlechter bezeichnet werden.

Das Buch enthält an die 550 Wappeneintragungen, wobei jedes Wappen nicht nur ausführlich beschrieben, sondern auch in Schwarzweisszeichnung dargestellt ist. Die Eintragungen wurden teilweise schon in der erwähnten Wappenrolle Dochtermann (bzw. in der « Wappenrolle der Wappenführenden Geschlechter der Bundesrepublik Deutschland ») veröffentlicht, aber es gibt auch andere, die hier zum ersten Male erscheinen. Mit wenigen Ausnahmen wurden auch diese vom Heraldiker Dochtermann entworfen, wie es die sorgfältig beigelegten Evidenznummern des Wappenarchivs Dochtermann beweisen. Diese Ausnahmen, meistens beweisbar überlieferte Familienwappen, wurden — soweit notwendig — den heraldischen Gebräuchen und Regeln angepasst, oder, wenn nur aus Siegeln bekannt, mit Tinkturen ergänzt. Jede Eintragung enthält neben Angaben über den ältesten bekannten Ahnen auch Namen, Geburtsdatum, Beruf und genaue Adresse der jetzigen Wappenträger.

Die Wappendarstellungen, welche überwiegend vom erfahrenen heraldischen Künstler Kurt Feuerstein gezeichnet wurden, sind ziemlich klein (durchschnittlich 4 Eintragungen auf einer Seite), aber scharf, deutlich und in alter Tradition der deutschen bürgerlichen Wappenkunst ausgeführt. Man kann insgesamt mehr als 20 verschiedene Helmdeckenschablonen feststellen, welche genügend Raum für Zeichnungsvarianten bieten.

Dem Buche ist ein Ortsregister, ein Gesamt-Namenverzeichnis der Wappenrolle Dochtermann und ein Verzeichnis der Auftragsstellen in Deutschland und im Ausland beigelegt. Der Umfang des Buches erlaubt es leider nicht, einen wünschenswerten Index der Wappenfiguren beizufügen, ein Nachteil aller alphabetisch geordneten Wappenrollen.

Die Angaben über den Ursprung der Geschlechter, die Adressen der Wappenträger und die Nummern der Eintragung im Wappenarchiv Dochtermann schliessen praktisch aus, dass diese Publikation wie viele andere dieser Art von professionellen Wappenschwindlern zu betrügerischen Zwecken missbraucht werde, denn die in dieser Weise veröffentlichten Wappen geniessen den rechtlichen Schutz nach § 12 des BGB (in der Schweiz Artikel 28 des Zivilgesetzbuches).

Zu einer Wappeneintragung muss ich jedoch meine Vorbehalte anmelden, da dieses Wappen schon mehrmals in der Vergangenheit Streitigkeiten verursachte. Kann nämlich Herr Weber-Bleyle (Seite 121) wirklich beweisen, dass er zur Führung des Wappens des im Jahre 1568 in den niederösterreichischen Ritterstand aufgenommenen und am 23. Oktober 1622 in den Reichsfreiherrenstand erhobenen Geschlechtes Weber von Piesenberg berechtigt ist? Diese Beweisführung wäre sehr interessant, da auch der bekannte Komponist Carl Maria von Weber dieses Wappen führte, was damals schon zu Zweifel Anlass gab.

Kurzum, man muss diese Publikation des Wappenarchivs Dochtermann begrüßen und hoffen, dass weitere Bände in kurzen Zeitabständen folgen werden.

Adolf F. J. Karlovsky.

RIETSTAP J. B., *Armorial général*, réimpression de la seconde édition de 1884-1887, Londres (Heraldry Today, 10 Beauchamp place SW 3), 1965-1967 puis 1972, 2 vol. in-8, 1149 p. et 1316 p.

H. et H. V. ROLLAND'S, *Illustrations to the Armorial general by J. B. Rietstap*, Londres, 1957, 3 vol. in-4, 2020 p.

V. et H. V. ROLLAND's, *Supplement to the Armorial general by J. B. Rietstap*, Londres, 1967, 9 vol. in-8.

L'*Armorial général* de Rietstap a récemment été réimprimé en Grande-Bretagne et cette réédition est particulièrement bienvenue. On sait que cette « somme » vit le jour pour la première fois aux Pays-Bas en 1861. Son auteur, Jean-Baptiste Rietstap, né à Rotterdam en 1828, travailla encore près de vingt-cinq ans avant d'en donner une seconde édition considérablement augmentée qui parut de 1884 à 1887, fut réimprimée plusieurs fois après la mort de l'auteur, survenue à La Haye le 24 décembre 1891 alors qu'il travaillait encore à compléter son œuvre.

Ce recueil, le plus complet qui ait été compilé jusqu'à nos jours, donne le blasonnement de plus de 110 mille armoiries de familles et de villes de toute l'Europe, des origines de l'héraldique à nos jours, et ce avec le minimum d'erreurs que peut comporter un ouvrage de cette importance. C'est pourquoi chaque bibliothèque digne de ce nom comportait, depuis des décennies, « son » *Rietstap*. Avec les années, il était devenu plus difficile de se procurer ce manuel d'un usage quotidien. Aussi la réimpression de la plus complète des éditions, par Heraldry Today, ne manquera-t-elle pas d'être bien accueillie de tous ceux qui n'avaient pas la chance de posséder ce précieux ouvrage. S'il ne cessera jamais de rendre de grands services, il faut mettre en garde les médiévistes contre le tort qu'ils auraient à se borner à la consultation de ce seul ouvrage, dont les sources sont avant tout des recueils des XVII^e et XVIII^e siècles : Le recours aux sceaux et aux armoriaux du Moyen Age, en effet, s'impose toujours. Mais le *Rietstap* constitue souvent une première approche valable.

Certains blasonnements, en particulier ceux d'armoiries étrangères peuvent parfois, malgré la présence d'un « dictionnaire des termes du blason » qui précède l'armorial lui-même, poser des problèmes aux lecteurs peu au fait des règles de l'héraldique anglaise ou espagnole. C'est donc à eux que s'adresse les *Planches d'illustrations de l'Armorial général de Rietstap* que la même maison d'édition vient de donner en trois volumes. Sur plus de 2000 pages, on y trouve, à raison d'une quarantaine d'écus par page, la figuration, au trait et avec le système classique des hachures, des armes compilées dans l'armorial précité, due à V. et H. Rolland. La nouvelle édition est en tout point semblable à l'ancienne et la reproduction est de bonne qualité. Le style de ces illustrations n'était, hélas, pas des plus

heureux et les lions qui ressemblent étrangement à des caniches constituent le spécimen de ce qu'il faut se garder d'imiter. Ce travail d'Henri Rolland rendra cependant service à ceux que des blasonnements compliqués risquent d'induire en erreur. Mais le grand mérite d'Henri Rolland est, sans nul doute d'avoir continué l'œuvre de Rietstap en publiant des *Suppléments* à son *Armorial général* qui sont au nombre de neuf, y compris l'index, et que l'éditeur britannique a également réimprimés. On y trouvera avec les sources et de nombreuses reproductions de cachets, de reliures et surtout d'ex-libris des armes qui avaient échappé aux investigations de J. B. Rietstap et qui, à ce seul titre, pourront se révéler précieuses pour maintes identifications.

Jean-Bernard de Vaire.

Carlo PALUMBO-FOSSATI : I, *Aranno ed alcuni episodi della sua emigrazione artistica*. II, *L'architetto militare Domenico Pelli ed i Pelli di Aranno*. Extraits de l'« Almanacco Malcantonese », 1973, et du « Bolletino Storico della Svizzera Italiana », 1972.

Les habitants du Malcantone, partie du district de Lugano, ont, dès une époque reculée quitté leurs villages pour exercer leur profession ou une activité artistique dans les pays étrangers. Certains ont fait une brillante carrière, ainsi les architectes Trezzini à Saint-Petersbourg, Gilardi à Moscou, les stucateurs Staffieri et Carbanetti au Danemark. La fortune a également souri à Domenico Pelli (1657-1728), d'Aranno, architecte militaire de la cour du Danemark ; il construisit les forteresses d'Oldesloo, entre Hambourg et Lübeck, et du Rendsburg au Holstein (toutes deux alors danoises, aujourd'hui allemandes), agrandit celle, illustre, de Kronborg près de Copenhague. Il édifia aussi plusieurs édifices publics et civils, entre autres son propre palais à Rendsburg, le Pellihof, sur lequel il apposa ses armes, encore présentes actuellement : *de gueules au lion d'or*. Ce blason figure dans l'armorial du XVIII^e siècle « Danks og Norske Officerer » de la Bibliothèque royale ; 38 empreintes du cachet héraldique du même personnage sont également conservées aux Archives royales de Copenhague.

Marcantonio Pelli, frère du précédent, son fils Cipriano et son petit-fils Domenico, furent architectes au Danemark puis en Vénétie. Cipriano, son arrière-petit-fils, artiste peintre à Venise, regagne le Tessin où, en 1799, il est président du Conseil provisoire du gouvernement.

Olivier Clottu.